



4 rue du Leinster - CS 44502
44245 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

Dossier suivi par : iperrette@foot44.fff.fr

Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13

Tour 1
Règlement (poule de 4 équipes)

Saison 2025/2026

Edition 00 - 14.10.2025

Les centres seront composés de 1 poule de 4 équipes numérotées de 1 à 4.

➤ **Durée des rencontres :**

Foot à 8 - U13 : 20 minutes (**1x20'**, 2x10' seulement en cas de mauvais temps)
Groupe avec un **Exempt** ou **Forfait** : 30 minutes (**1x30'**, 2x15' en cas de mauvais temps)

➤ **Horaire Atelier de jonglerie :**

Attention : Reprise du Défi-Jonglage sur les plateaux !

13 H 45 : Équipes 1, 2, 3 et 4

➤ **Calendriers des journées et Horaires des rencontres :**

- | | |
|---|-----------------------------------|
| • 14 H 00 : 1 contre 2 et 3 contre 4 | 14 H 00 : 1 contre 2 ❶ |
| • 14 H 25 : 1 contre 3 et 2 contre 4 | 14 H 35 : 1 contre 3 ❶ |
| • 14 H 50 : 1 contre 4 et 2 contre 3 | 15 H 10 : 2 contre 3 ❶ |
| • 15 H 15 : Fin du plateau | 15 H 45 : Fin du plateau ❶ |

❶ : Horaires des rencontres pour les groupes avec un **Exempt** ou **Forfait**.

Les horaires du début des plateaux sont définis dans l'outil **FAL**. Possibilité de débuter le plateau à **12h00**, puis **12h25** et **12h50** pour une fin à **13h45**, permettant aux rencontres de **Foot à 11** de débuter à **14h00** !

➤ **Points :**

3 : Match Gagné - **1 :** Match Nul - **0 :** Match Perdu - **Retrait de 1 :** Match Forfait.

➤ **Qualification :** à l'issue de la **journée** pour le **tour 2**.

Niveau 1 : 1 équipe qualifiée sur 4, et les **58 meilleurs 2^{èmes}**, les autres équipes intégrant le **Niveau 2** du **Challenge** lors du prochain tour. Aucune équipe **éliminée** !

Nota : Pour plus d'information sur l'organisation, se reporter au tableau des modalités des tours éliminatoires des Challenges U13.

➤ **Règlementation de participation :**

Rappel : L'ensemble des dispositions réglementaires régissant le football de Pré-Compétition (Règlements Généraux de la FFF, de la L.A.F et du District 44) sont pleinement applicables.

La Commission rappelle l'article alinéa 2 des R.G de la LAF qui prévoit que :

« Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour, la veille ou le lendemain ».

➤ **Pour les clubs responsables de centre :**

L'organisation leur est confiée en rappelant de réserver le meilleur terrain si possible et convenablement marqué.

En cas de terrain impraticable sur le centre désigné, le club prendra ses dispositions pour qu'il se déroule sur un terrain des clubs concernés (sauf avis du District).

Ballon approprié aux U13, taille N° 4

Arbitrage neutre, si possible.

Arbitrage à la touche des jeunes par les jeunes, opération : **« Ne reste pas sur la touche, sois arbitre assistant »** ! (voir circulaire).

Important : Les **résultats** seront à saisir dans l'outil **FAL** et **feuilles de plateau** et de composition des équipes seront scannés dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : iperrette@foot44.fff.fr

Merci de votre compréhension.
Sportivement

La Commission Départementale Pré-Compétition - U13

